## Trouver une procédure restreinte sur Mégalis

Les consultations restreintes (ou les marchés subséquents) ne sont accessibles qu'aux entreprises sélectionnées par la collectivité pour y répondre, elles ne s'affichent donc pas dans la recherche classique. La présente fiche vous donne la marche à suivre pour retrouver cette consultation, que ce soit pour la télécharger ou pour y répondre.

- 1. Vous avez normalement reçu un mail de la collectivité vous informant de cette consultation avec la <u>référence de la consultation</u> et le <u>mot de passe</u>
- Allez sur la <u>salle des marchés de Mégalis</u>, connectez-vous à votre compte et cliquer sur : Salle des marchés

L <b>,</b>	Si vous ne disposez pas encore de compte Mégalis, créez-en un, la procédure est très rapide
	(cf. fiche <u>Créer un compte Entreprise sur Mégalis</u> )

- Une fois connecté à votre compte, dans le menu « Annonces » à gauche, cliquez sur : > Recherche avancée
- **4.** Dans l'écran de recherche qui s'affiche, cliquez sur l'onglet « Recherche d'une procédure restreinte » et remplissez les champs suivants :
  - └→ Entité publique : nom de la collectivité qui a mis en ligne la consultation
  - → Référence : numéro de la consultation, fournie dans le mail envoyé par la collectivité
  - └→ Code d'accès : mot de passe, fourni dans le mail envoyé par la collectivité

Recherche multicritères		Recherche d'une procédure restreinte		
			Le symbole * indique les ch	namps obligatoires
	Entité publique *	Sélectionnez une Entité publique	v	
	Référence*			
	Code d'accès *			

- 5. Cliquez enfin sur :
- **6.** Vous arrivez à la consultation demandée. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le service commande publique.

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le service commande publique (02 98 32 37 81 / <u>achat@ccpi.bzh</u>)

